

Madame Isabelle Tremblay, agente de recherche au Secrétariat à la jeunesse du ministère de Conseil exécutif;

Monsieur Dominique Lebel, directeur de cabinet du ministre responsable du Loisir, du Sport et du Plein air;

Que la délégation québécoise, aux réunions ministérielles du CIJF et de la CONFEJES, ait pleins pouvoirs pour faire valoir les intérêts du Québec, conformément à la décision du Conseil des ministres.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

35561

Gouvernement du Québec

Décret 95-2001, 7 février 2001

CONCERNANT la majoration du budget de l'Agence de l'efficacité énergétique de 1 627 900 \$ pour l'exercice financier 2000-2001

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 24 de la Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique (L.R.Q., c. A-7.001), l'Agence de l'efficacité énergétique soumet au gouvernement chaque année, pour approbation, son budget pour l'exercice financier suivant et ses règles budgétaires, à l'époque et selon la forme et la teneur que le gouvernement détermine;

ATTENDU QUE le gouvernement a adopté le 14 octobre 1998 le décret n° 1329-98 concernant l'époque, la forme et la teneur du budget et des règles budgétaires de l'Agence de l'efficacité énergétique;

ATTENDU QUE le décret n° 326-2000 du 22 mars 2000 fixait le budget de l'Agence de l'efficacité énergétique pour l'exercice financier 2000-2001 à 5 253 100 \$;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier ce montant en le majorant de 1 627 900 \$ portant ainsi le budget de 2000-2001 de cet organisme à 6 881 000 \$;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre des Ressources naturelles:

QUE soit majoré de 1 627 900 \$ le budget de l'Agence de l'efficacité énergétique pour l'exercice financier 2000-2001;

QUE soit approuvé le budget de l'Agence de l'efficacité énergétique pour l'exercice financier 2000-2001 totalisant 6 881 000 \$ annexé au présent décret.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

BUDGET 2000-2001
révisé le 28 novembre 2000

Revenus	Résultats 1999-2000	Budget révisé 2000-2001 ¹
Contribution gouvernementale de base	3 281 219 \$	3 343 100 \$
Ajustements en cours d'année	40 900 \$	- \$
Contribution pour le partenariat (Discours sur le budget 1998-1999)	1 500 000 \$	1 500 000 \$
Contribution pour les clientèles à faible revenu	500 000 \$	1 000 000 \$
Autres revenus	- \$	627 900 \$
Total des revenus prévus	5 322 119 \$	6 471 000 \$
Dépenses		
Rémunération	2 100 469 \$	1 932 500 \$
Fonctionnement	1 128 329 \$	1 302 300 \$
Capital	25 000 \$	40 000 \$
Service de la dette	- \$	- \$
Transferts	1 923 918 \$	3 606 200 \$
Créances douteuses et autres provisions	- \$	- \$
Total des dépenses prévues	5 177 716 \$	6 881 000 \$
Excédent (déficit) prévu des revenus sur les dépenses	144 403 \$	(410 000 \$)
Excédent reporté	597 020 \$	187 020 \$
Prêts, emprunts, placements, avances et autres	- \$	- \$

¹ Selon l'information disponible en novembre 2000.

35562